selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

# Fluorure standard, 1 mg/l (ppm)

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

**Nom du produit**: Fluorure standard, 1 mg/l (ppm)

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: KZFS6001-Q

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation**: Produits chimiques de laboratoire **Détails du fabricant**:

Aqua Analytics

245 Matheson Blvd East, Units 1 & 2 Mississauga, Ontario Canada L4Z 3C9

(888) 712-4000

# Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence (613) 996-6666

# **SECTION 2: Identification des dangers**

# Classification de la substance ou du mélange:



#### Corrosif

Corrosion de la peau, catégorie 1A Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Corrosion cutanée 1A. Lésions des yeux 1.

Mentions d'avertissement : Danger

#### Mentions additionnelles de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

## Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Bien se laver la peau après utilisation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

# Autre classification non SGH:

Aucun(e)

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

## Fluorure standard, 1 mg/l (ppm)

# **SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

#### Ingrédients:

Ingrédients:				
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	>82 %		
CAS 64-19-7	Acide acétique	<6 %		
CAS 1310-73-2	Hydroxyde de sodium	<5 %		
CAS 13291-61-7	Acide cyclohexanediaminetetraacetique	<1 %		
CAS 7681-49-4	Fluorure de sodium	<0.5 %		
CAS 7647-14-5	Chlorure de sodium	<6 %		
		Pourcentages par poids		

#### **SECTION 4: Mesures de premiers soins**

# Description des mesures de premier secours

# Après l'inhalation:

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

# Après contact avec la peau :

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consulter immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux :

Protéger l'⊡il non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

#### Après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Diluer avec de l'eau ou du lait. Obtenir des soins médicaux.

# Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Des difficultés respiratoires. Mal de tête. Nausée. Vertige.

# Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

# SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

# Agent d'extinction

# Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

#### Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

## Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

# **Conseil pour pompiers:**

# Équipement de protection:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

# Fluorure standard, 1 mg/l (ppm)

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

#### Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

## **SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

#### Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

# Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Voir Section 8.

# Référence à d'autres sections: Aucun(e)

# **SECTION 7: Manutention et entreposage**

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes d'manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Voir Section 13.

## Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

# SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle





#### Paramètres de contrôle:

64-19-7, Acide acétique, MPT 10,000000 ppm É.-U. ACGIH. 1310-73-2, Hydroxyde de sodium, C 2 mg/m3 É.-U. NIOSH. 7681-49-4, Fluorure de sodium, MPT 2,500000 mg/m3 É,-U, OSHA. 7681-49-4, Fluorure de sodium, MPT 2,500000 mg/m3 É,-U, NIOSH. 7681-49-4, Fluorure de sodium, MPT 2,500000 mg/m3 É,-U, ACGIH. 64-19-7, Acide acétique, PPT 10,000000 ppm 25,000000 mg/m³ É.-U. NIOSH.

64-19-7, Acide acétique, MPT 10,000000 ppm 25,000000 mg/m3 É,-U, OSHA.

1310-73-2, Hydroxyde de sodium, C 2 mg/m3 É.-U. OSHA. 1310-73-2, Hydroxyde de sodium, C 2 mg/m3 É.-U. ACGIH.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

# Fluorure standard, 1 mg/l (ppm)

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

**Protection respiratoire:** 

Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de

protection.

**Protection oculaire:** 

Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire

adéquate.

Mesures générales d'hygiène:

Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés

avant réutilisation.

#### **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	Environ 0 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau :
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Environ 100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto- inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

# **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

#### Réactivité:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

# Fluorure standard, 1 mg/l (ppm)

Stable sous des conditions normales.

# Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

## Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

#### Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles.

# Matériaux incompatibles:

Agents oxydants.

## Produits de décomposition dangereux:

Émanations de fluorure d'hydrogène.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

# Toxicité aiguë:

## Dermique:

DL50 Dermique - Lapin - > 10,000 mg/kg 7647-14-5.

DL50 Dermique - Lapin - 1112 mg/kg 64-19-7.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

#### Corrosion/irritation de la peau:

Peau - Résultat avec le lapin : Provoque de graves brûlures. - 24 heures 1310-73-2.

Corrosion/irritation cutanée. Irritation de la peau. 7681-49-4.

# Dommages/irritations oculaires sévères:

Yeux - Lapin Résultat : Corrosif pour les yeux. 64-19-7.

Yeux - Lapin Résultat : Corrosif. - 24 heures 1310-73-2.

Yeux - Lapin Résultat : Irritation oculaire - 24 heures Remarques : Irritation oculaire modérée. 7681-49-4.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice**: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

# Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

# Écotoxicité

64-19-7, Essai semi-statique - CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 1000 mg/l - 96 heures.

7681-49-4, CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc - en - ciel) - 200 mg/l - 96 heures.

7681-49-4, CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 98 mg/l - 48 heures.

64-19-7, CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - > 300,82 mg/l - 48 heures.

1310-73-2, CL50 - Gambusia affinis (Gambusie) - 125 mg/l - 96 h.

1310-73-2, CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc - en - ciel) - 45,4 mg/l - 96 heures.

1310-73-2, Immobilization CE50 - Daphnia (Puce d'eau) 40,38 mg/l - 48 h.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

# Fluorure standard, 1 mg/l (ppm)

7647-14-5, CL50 - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) - 5840 mg/l - 96 heures.

7647-14-5, NOEC - Daphnia - 1500 mg/l - 7 jours.

7647-14-5, CL50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 1661 mg/l - 48 heures.

7681-49-4, Mortalité NOEC - Cyprinodon variegatus (sheepshead minnow) - 500 mg/l - 96 h.

## Persistance et dégradabilité:

64-19-7: aérobie - Temps d'exposition 30 d Résultat : 99 % - Facilement biodégradable. Remarques : Expected to be biodegradable. 64-19-7: Quantité importante d'oxygène biochimique(BOD) 880 mg/g.

#### Potentiel bioaccumulatif:

7681-49-4: Salmo trutta - 10 jours - 5 mg/l Facteur de bioconcentration (BCF) : 2,3.

**Mobilité dans le sol**: Aucune information additionnelle. **Autres effets indésirables**: Aucune information additionnelle.

## **SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

# Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Contacter une entreprise agrée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte. Diluer avec de l'eau.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# **US DOT (Département des transports américain)**

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA Non réglementé

**Exception quantité limitée:** Aucun(e)

En vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non

réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

**Groupe d'emballage:** Non réglementé. **Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune

information additionnelle.

**Commentaires:** Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non

réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé. Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

**Commentaires:** 

Aucun(e)

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

## États-Unis (É.-U.)

#### Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.23.2015

# Fluorure standard, 1 mg/l (ppm)

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

# CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

64-19-7 Acide acétique 5000 lb. 1310-73-2 Hydroxyde de sodium 1000 lb.

### Proposition 65 (Californie):

### Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Canada

# Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

# **SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA**: 1-0-0 **HMIS**: 1-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)